



Présence du HCR en 2012	
Nombre de bureaux	3
Effectifs totaux	322
Internationaux	43
Nationaux	224
VNU	5
Autres	50

Aperçu

Faits marquants

- En mai 2012, à Genève, les Gouvernements de l'Afghanistan, de la République islamique d'Iran et du Pakistan, avec l'appui du HCR et de la communauté internationale, ont adopté une stratégie pluriannuelle de solutions pour les réfugiés afghans destinée à soutenir le rapatriement librement consenti, l'intégration durable et l'assistance aux pays hôtes (2012-2014). Ces trois pays et le HCR ont convenu de former un comité directeur quadripartite chargé de coordonner et de guider la mise en œuvre de la stratégie de solutions pour les réfugiés afghans.
- Le HCR a facilité le rapatriement librement consenti de près de 80 000 réfugiés afghans.
- En décembre 2012, le Gouvernement pakistanais a accepté de prolonger le séjour des réfugiés afghans au Pakistan jusqu'au 30 juin 2013. Un comité ministériel a été formé pour rédiger une politique nationale sur les réfugiés afghans pour juillet 2013 et au-delà.

Partenaires

Partenaires d'exécution

Organismes gouvernementaux :

Autorité de gestion des opérations en cas de catastrophe dans les FATA, Autorité provinciale de gestion des catastrophes, Autorité responsable de l'enregistrement et de la base de données nationale, Cellule de rapatriement des réfugiés afghans (ARRC) - Karachi, Commissariat aux réfugiés afghans - Balouchistan, Commissariat aux réfugiés afghans - Khyber Pakhtunkhwa, Commissariat aux réfugiés afghans - Pendjab, Commissariat principal aux réfugiés afghans - Islamabad, Département des forêts et de la faune du Balouchistan, Hôpital universitaire de Khyber

ONG :

Advocacy and Development, Agence d'aide à la coopération technique et au développement, Alfalaha Development Foundation, Alisei, American Refugee Committee, Awaz Welfare Organization, Azat Foundation Balochistan, Balochistan Rural Development and Research Society, Basic Education and Employable Skill Training, Basic Education for Afghan Refugees, Blue Veins, Catholic Relief Services, Centre of Excellence for Rural Development, Chaghi Development Organization, Church World Service, Citizens' Commission for Human Development, Comité international de secours,

États-Unis, Community Advancement and Rural Empowerment, Conseil danois pour les réfugiés, Conseil norvégien pour les réfugiés, Council for Community Development, Courage Development Foundation, Dost Welfare Foundation, Drugs and Narcotics Educational Services for Humanity, Education and Rights, Educational Society Development Organization, Foundation for Rural Development, Gender and Reproductive Health Organization, Health and Nutrition Development Society, Helping Organization for People's Empowerment, Hujra Village Support Organization, Humanitarian Assistance and Facilitating Organization, Innovative Development Organization, Islamic Educational and Welfare Society, Khushal Awareness and Development Organization, Koshan Welfare Society, Legend Society, Motto to Empower the Health, Muslim Aid, Naveed Khan Foundation, Pakistan Community Development Programme, Pakistan Rural Development Program, Participatory Efforts for Healthy Environment, Regional Institute of Policy Research and Training, Rural Infrastructure and Human Resource Development Organization, Samaj Welfare Council, Sarhad Rural Support Programme, Save the Children Federation, Society for Awareness, Society for Community Support to Primary Education,

Society for Empowering Human Resources, Society for Human Advancement and Disadvantaged Empowerment, Society for Human Advancement for Outreach Resources, Society for Humanitarian Assistance, Research, Empowerment & Development, Society for Humanitarian Rights and Prisoners, Struggle for Change, Tameer-e Khalq Foundation, Taraqee Foundation, The Frontier Primary Health Care, The Needs Balochistan, Tribal Women Welfare Association, Union Aid for Afghan Refugees, Water, Environment & Sanitation Society, Wish International, Women Development and Community Organization, Women Development Organization, Women Welfare Organization, Yar Muhammad Samejo Educational Society Development Organization, Youth Organization

Partenaires opérationnels

Organismes gouvernementaux :

International Medical Corps, Secrétariat des zones tribales sous administration fédérale

ONG :

Conseil norvégien pour les réfugiés

Autres:

OIT, OMS, ONU-Femmes, ONU-HABITAT, PAM, PNUD, UNESCO, UNICEF, VNU

- Le HCR a mis en œuvre un total de 176 projets dans 91 communautés hôtes au titre du programme en faveur des zones d'accueil ou touchées par la présence de réfugiés (RAHA), en étroite coordination avec le Gouvernement, les institutions des Nations Unies et les ONG.
- Le HCR a assuré la protection et répondu aux besoins de base de près de 758 000 déplacés internes et il s'est employé à faire reconnaître la nature volontaire et bien informée du processus de retour, conformément au cadre de travail pour le retour des déplacés internes, avalisé par le Gouvernement et les institutions des Nations Unies.

Personnes relevant de la compétence du HCR

En 2012, les principales populations relevant de la compétence du HCR étaient : près de 1,6 million de réfugiés afghans, venant en majorité des régions à l'est et au sud de l'Afghanistan qui bordent le Pakistan, et quelque 758 000 déplacés internes qui ont fui leur foyer suite aux opérations de sécurité dans la province de Khyber Pakhtunkhwa et les zones tribales sous administration fédérale.

Type de population	Origine	Total	Nb pers. assistées par le HCR	% femmes	% < 18 ans
Réfugiés	Afghanistan	1 637 700	1 637 700	47	52
	Somalie	500	500	56	26
	Pays divers	200	200	41	35
Demandeurs d'asile	Afghanistan	3 200	3 200	52	54
	Pays divers	60	60	50	53
Déplacés internes	Pakistan	758 000	758 000	46	54
Déplacés de retour y compris assimilés déplacés	Pakistan	56 200	56 200	-	-
Total		2 455 860	2 455 860		

| Rapport sur les résultats de 2012 |

Réalisations et impact

Environnement de protection favorable

- Le HCR a enregistré plus de 1 600 demandes du statut de réfugié, relatives à quelque 5 600 personnes, et il a traité près de 860 dossiers concernant 3 000 individus. Environ 1 700 personnes originaires d'Afghanistan et d'autres pays ont obtenu le statut de réfugié.

Processus de protection et documents adéquats

- Plus de 23 000 réfugiés afghans ont été aidés à obtenir des cartes d'attestations d'enregistrement.
- Le HCR a prêté une aide juridique à plus de 2 700 réfugiés.
- Près de 70 600 enfants réfugiés afghans ont eu accès à l'enseignement primaire dans des villages de réfugiés.
- Le HCR a révisé sa stratégie pour soutenir les personnes sans citoyenneté et a traduit en urdu les Conventions sur l'apatridie ainsi que les manuels et les directives pour y adhérer afin de renforcer les mesures de plaidoyer.
- Plus de 72 000 déplacés internes présentant des besoins spécifiques ont reçu une aide juridique, un appui pour l'obtention de papiers d'identité, des conseils psychosociaux et ils ont été aiguillés vers les programmes d'assistance et les prestataires de services compétents.

- Le HCR a maintenu sa présence dans les trois camps de déplacés internes à Jalozai, Togh Sarai et New Durrani, et il a aidé près de 76 000 individus (16 000 familles déplacés internes) à obtenir des documents d'état civil.

Besoins de base et services essentiels

- Au titre du programme RAHA et dans le cadre de l'initiative « Unis dans l'action » des institutions de l'ONU, le HCR a mis en œuvre un total de 176 projets dans 91 communautés hôtes en étroite coordination avec les autorités gouvernementales, les institutions des Nations Unies et les ONG. Près de 2,4 millions de Pakistanais et 262 000 réfugiés afghans ont bénéficié d'interventions en matière de moyens d'existence, d'assainissement et d'hygiène, d'éducation, de santé et d'alimentation en eau.
- Une évaluation globale des besoins a été réalisée dans le cadre du programme RAHA en 2012. Les conclusions serviront de base pour une planification intégrée et l'identification de nouveaux domaines prioritaires, qui n'ont pas été abordés précédemment.
- Quelque 67 000 déplacés de retour ont reçu de la nourriture.
- Le HCR a achevé la construction de quelque 6 100 abris permanents pour des familles pakistanaises touchées par les inondations de 2010 et quelque 83 000 déplacés de retour ont reçu des abris.

Solutions durables

- Dans l'opération de rapatriement librement consenti la plus vaste au monde, le HCR a aidé plus de 83 000 individus (15 300 familles) à regagner l'Afghanistan.
- Le Haut Commissariat a porté assistance à 88 000 individus qui sont revenus chez eux dans les zones tribales sous administration fédérale du Pakistan.
- Près de 1 300 demandes individuelles de réinstallation ont été présentées et 174 individus sont partis pour leur nouveau pays. Le Pakistan est devenu un pays prioritaire pour la réinstallation au niveau mondial et un groupe de contact au Pakistan, présidé par l'Australie, a été formé pour renforcer les activités au bénéfice des réfugiés afghans.

Évaluation des résultats

Le Gouvernement pakistanais a approuvé la stratégie de solutions pour les réfugiés afghans, qui consacre le principe du non-refoulement et la nature librement consentie du rapatriement en Afghanistan. Entre-temps, le HCR a assisté un nombre en augmentation rapide de retours volontaires de novembre à décembre, période pendant laquelle il a aidé plus de 21 000 réfugiés à regagner leur pays muni d'une enveloppe supplémentaire d'assistance. On a enregistré une hausse de 62 pour cent des rapatriements par rapport à 2011.

Les interventions en faveur des détenteurs afghans d'une attestation d'enregistrement sont demeurées la composante principale de la stratégie du HCR, qui a également couvert le rapatriement librement consenti assisté ; la protection et l'assistance au Pakistan, notamment la prestation de services essentiels dans les villages de réfugiés et une assistance plus limitée aux réfugiés urbains ; et enfin l'appui aux communautés accueillant des réfugiés par le biais du programme RAHA. Un financement supplémentaire pour l'éducation a contribué à relever la fréquentation scolaire, en particulier la scolarisation des filles.

Le HCR a continué de plaider pour l'adhésion du Pakistan à la Convention de 1951 sur les réfugiés et l'adoption d'une législation nationale sur l'asile.

Les discussions transfrontalières, la mise en commun des informations et les activités de coordination du programme par les bureaux au Pakistan et en Afghanistan doivent être consolidées des deux côtés de la frontière, et il convient de mobiliser davantage de ressources pour soutenir une mise en œuvre efficace des projets.

Le HCR a pu atteindre son objectif de 100 pour cent des retours librement consentis. Il a aussi défini une stratégie globale de solutions et a assuré la procédure de détermination de l'intérêt

supérieur des enfants séparés et non accompagnés. De plus, il a atteint la totalité de son objectif en matière d'abris et a pu fournir un approvisionnement en eau adéquat de 20 litres par personne et par jour aux détenteurs afghans d'une attestation d'enregistrement qui vivent dans des villages de réfugiés. Pour les déplacés internes, la fourniture d'abris et/ou de logements convenables dans les zones de retour n'a pas atteint les objectifs fixés, en raison de problèmes de sécurité et de limitations financières.

Contraintes

Les opérations du HCR ont été compromises par l'absence de cadres juridiques pour la protection des réfugiés et le manque de politique nationale sur les réfugiés, le retard pris dans la définition des politiques régionales, la non-inclusion des réfugiés dans les plans de développement publics et les ressources insuffisantes dont disposent les institutions apparentées pour entreprendre des projets d'assistance en faveur des réfugiés afghans.

Soucieux de rationaliser les procédures et les processus du programme RAHA et d'améliorer l'identification des projets, le HCR a consulté les organes gouvernementaux et non gouvernementaux compétents.

Les opérations de sécurité dans les zones tribales sous administration fédérale ont abouti à de nouveaux déplacements et ont limité l'accès à certaines régions de retour.

Les inondations de la mousson 2012 ont touché près de 5,5 millions de personnes, dont 3 millions gravement. La récurrence des catastrophes naturelles a majoré les besoins financiers des opérations.

Le HCR et ses partenaires d'exécution ont rencontré des difficultés pour obtenir des certificats de non-objection leur permettant d'avoir accès aux personnes relevant de la compétence de l'Organisation dans certaines régions, ce qui a retardé la mise en œuvre des projets.

Besoins non satisfaits

- D'importants besoins des réfugiés relatifs à l'éducation, aux services de santé génésique, à la formation professionnelle et aux moyens d'existence sont demeurés insatisfaits.
- Dans les communautés accueillant les réfugiés, où le niveau des services publics est en général faible, beaucoup de besoins demeurent insatisfaits, tels que l'accès à l'éducation, aux soins de santé, à l'eau et à l'assainissement, et aux moyens d'existence.
- Les besoins de bases et services essentiels parmi 65 pour cent des déplacés internes retournés n'ont pu être satisfaits.

Collaboration avec les partenaires

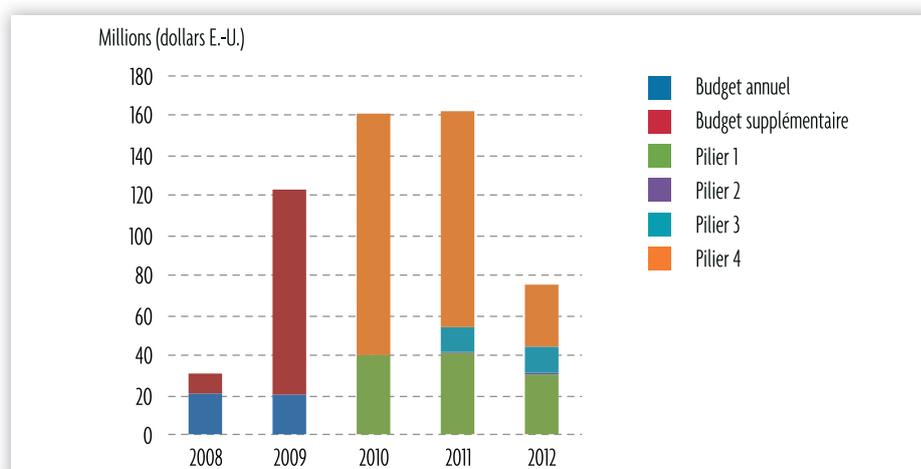
En 2012, le HCR a collaboré étroitement avec 90 partenaires d'exécution. Le Gouvernement pakistanais, le HCR et ses partenaires ont travaillé dans différents sites opérationnels dans des conditions de sécurité précaires pour assurer et surveiller les programmes en faveur des personnes relevant de la compétence du Haut Commissariat. Les communautés de réfugiés ont apporté des contributions non négligeables aux activités du HCR, par exemple dans la gestion des villages de réfugiés et la prestation de services de santé, d'éducation, d'alimentation en eau/assainissement, de protection et de services communautaires.

| Informations financières |

En 2012, les besoins financiers du HCR se sont élevés à 137 millions de dollars E.-U. et le niveau de financement a permis à l'opération de dépenser près de 76 millions de dollars E.-U.

Les donateurs ont continué de financer le projet RAHA, le rapatriement librement consenti et les opérations pour les déplacés internes, mais les programmes dans les villages de réfugiés ont exigé une collecte de fonds énergique à l'échelon local et au Siège. Par conséquent, le HCR a concentré ses activités sur le maintien des niveaux existants d'assistance dans les villages de réfugiés, avec peu de nouvelles interventions possibles.

Dépenses au Pakistan | 2008-2012



Budget, revenus et dépenses au Pakistan | Dollars E.-U.

	PILIER 1 Programme pour les réfugiés	PILIER 2 Programme pour les apatrides	PILIER 3 Projets pour la réintégration	PILIER 4 Projets pour les déplacés internes	Total
BUDGET FINAL	53 963 279	876 992	28 786 519	52 968 645	136 595 435
Revenus issus des contributions ⁴	17 263 215	0	1 911 894	24 436 888	43 611 997
Autres fonds disponibles / ajustements / transferts	12 912 291	872 617	11 335 945	6 837 597	31 958 450
TOTAL DES FONDS DISPONIBLES	30 175 506	872 617	13 247 839	31 274 485	75 570 447

VENTILATION DES DÉPENSES

Environnement de protection favorable

Droit et politique générale	317 483	0	0	0	317 483
Institutions administratives et pratiques	964 100	0	0	0	964 100
Accès à l'assistance juridique et recours	1 246 045	0	0	511 083	1 757 128
Accès au territoire et risque de refoulement réduit	427 217	0	0	0	427 217
Attitude du public à l'égard des personnes prises en charge	723 752	0	202	0	723 954
Sous-total	3 678 598	0	202	511 083	4 189 883

Processus de protection et documents adéquats

Identification des cas d'apatridie	0	872 617	32	0	872 649
Enregistrement et établissement de profils	736 092	0	0	0	736 092
Procédures de détermination du statut	348 001	0	0	0	348 001
Documents individuels	848 350	0	0	838 953	1 687 303
Sous-total	1 932 443	872 617	32	838 953	3 644 045

Sécurité face à la violence et à l'exploitation

Violences fondées sur l'appartenance sexuelle (prévention et réponse)	780 448	0	0	0	780 448
Protection des enfants	213 266	0	0	0	213 266
Sous-total	993 714	0	0	0	993 714

	PILIER 1 Programme pour les réfugiés	PILIER 2 Programme pour les apatrides	PILIER 3 Projets pour la réintégration	PILIER 4 Projets pour les déplacés internes	Total
<i>Besoins de base et services essentiels</i>					
Santé	3 295 586	0	0	0	3 295 586
Santé procréative et services liés au HIV	1 035 715	0	0	0	1 035 715
Eau	747 917	0	0	0	747 917
Assainissement et hygiène	382 779	0	0	0	382 779
Abris et infrastructure	213 815	0	0	9 117 666	9 331 481
Articles ménagers de base	0	0	0	5 575 673	5 575 673
Services destinés aux groupes ayant des besoins spécifiques	480 561	0	0	1 615 187	2 095 748
Éducation	4 740 660	0	0	0	4 740 660
Sous-total	10 897 034	0	0	16 308 526	27 205 560
<i>Autonomisation et autogestion communautaires</i>					
Mobilisation communautaire	758 776	0	0	1 173 028	1 931 804
Coexistence avec les communautés locales	39	0	7 536 333	0	7 536 372
Sous-total	758 815	0	7 536 333	1 173 028	9 468 176
<i>Solutions durables</i>					
Stratégie de solutions globales	328 851	0	0	0	328 851
Retour volontaire	4 284 767	0	0	4 998 405	9 283 172
Réinstallation	506 967	0	0	0	506 967
Sous-total	5 120 585	0	0	4 998 405	10 118 990
<i>Direction, coordination et partenariats</i>					
Coordination et partenariats	106 633	0	0	611 521	718 154
Gestion et coordination des camps	373	0	0	1 143 291	1 143 664
Gestion de l'urgence	0	0	0	170 564	170 564
Relations avec les donateurs et mobilisation des ressources	670 121	0	0	0	670 121
Sous-total	777 127	0	0	1 925 375	2 702 502
<i>Appui à la logistique et aux opérations</i>					
Logistique et chaîne d'approvisionnement	981 412	0	0	1 194 161	2 175 574
Gestion des opérations, coordination et appui	939 899	0	127 802	620 794	1 688 495
Sous-total	1 921 312	0	127 802	1 814 955	3 864 069
<i>Appui régional et au Siège</i>					
Conseils techniques et appui aux opérations	731	0	0	0	731
Capacité et efficacité de l'intervention d'urgence	812	0	0	0	812
Développement des capacités, des compétences et des savoirs	11	0	0	0	11
Sous-total	1 554	0	0	0	1 554
Versements aux partenaires d'exécution	4 094 322	0	5 583 470	3 704 160	13 381 952
Total	30 175 505	872 617	13 247 839	31 274 485	75 570 446

Les revenus issus des contributions incluent des coûts d'appui indirect prélevés sur les contributions pour les piliers 3 et 4, les budgets supplémentaires et la réserve pour les "Activités nouvelles ou additionnelles - liées au Mandat". Les contributions affectées à tous les piliers sont incluses dans le Pilier 1.